

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a été convoqué le 23 avril 2021 pour le jeudi 29 avril 2021 à 19 h.

Ordre du jour joint à la convocation.

Compte rendu Conseil Municipal

Séance du 29 avril 2021

N° 11

Présents : M POMMERUEL Christian, Mme TRENTESAUX Claudine, M CARTE Claude, Mme TAVEL Cécile, M CARMINATI Alexandre, Mme FRANCK Isabelle.

Mmes FROMENT Josette, BAILLY Delphine, ECOCHARD Laurence, Mrs BERTEAUX Pascal, BRANCHE Pascal, Mme POLIZZI Sylvie, M RICHONNIER Romuald, M PIVET Sylvain, M JARNET Ludovic, Mmes MICHAUD Gaëlle, PONCETY Claire, NAGA Cécile, M BOURGIER Jean-Jacques, M THEVENARD Sébastien, M DUSSURGET Jean.

Excusée : Mme Isabelle PERROT

MME Isabelle PERROT a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M Ludovic JARNET

M Jean-Yves FLOCHON, Maire, déclare ouverte cette séance n° 11 sous sa présidence.

Il est procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à la nomination d'un secrétaire de séance : Mr CARMINATI Alexandre est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil décide, à l'unanimité, qu'en raison du couvre-feu imposé par les circonstances sanitaires, la séance se tiendra à huis-clos.

Le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de séance du 25 mars 2021.

QUESTION N°1 – Finances, Personnel Communal, Communauté de Communes, Communication (J.Y.FLOCHON)

1.1. Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse : vote du budget

Monsieur le maire présente à l'assemblée le compte rendu de la séance du lundi 22 mars au cours de laquelle le budget 2021 de l'agglomération a été adopté.

Concernant les impositions qui alimentent le budget principal, cette année 2021 poursuit le mouvement de convergence moyenne amorcé depuis la fusion, en 2017. En effet, par délibération n° DC.2017.045 en date du 10 avril 2017, le Conseil Communautaire a fixé, à partir des taux existants dans les anciens EPCI, des « taux moyens pondérés » avec une durée d'harmonisation pour chacune des 4 taxes locales suivantes : - Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 24,97 % (lissage sur 12 ans) ; - Taxe d'habitation (TH) : 6,83 % (lissage sur 6 ans) ; - Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 0,742 % (lissage sur 6 ans) ; - Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 5,69 % (lissage sur 6 ans). Taux moyens pondérés car ils reflètent à la fois la moyenne des taux existants selon le poids

démographique de chacun des territoires. En 2021, la convergence doit se poursuivre telle que prévue en 2017. La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales validée par la loi de Finances pour 2020 implique que le taux de TH est figé au taux de 2019 (art.16 de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019). La CA3B n'a donc plus à voter de taux de TH à compter de 2020.

Concernant l'évolution du taux de la TEOM 2021, le Conseil d'agglomération a dû voter une hausse du taux d'imposition, afin d'assurer l'équilibre de ce dernier. Il passera donc de 8,96% à un taux de 9,86%.

Il est précisé qu'un apport du budget principal a permis de contenir l'évolution de la fiscalité liée à la collecte et au traitement des déchets.

1.2. Acquisitions foncières (délibération N° 2021-35)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la proposition des consorts Michel, concernant la vente à la commune de plusieurs parcelles de landes et de bois cadastrées :

- C 583 Le Vannon (940m²)
- C 630 Les Bercadières (606m²)
- B 115 Les Tronchets (353 m²)
- B 185 Les Tronchets (696 m²)
- C 1111 Les Cotes (250m²)
- ZB 102 Le Chalais (430m²)
- ZB 104 Le Chalais (1170m²)
- C 520 Les Barillonnes (265m²)
- C 521 Les Barillonnes (285m²)

Monsieur le maire propose au conseil de se prononcer sur cette acquisition, et de fixer le prix à 0.30€ le m² pour les parcelles C 583, C 630, B 115, B 185, C 1111, ZB 102 et ZB 104 et de 1€ le m² pour les parcelles C 520 et C 521 situées dans le périmètre de la carrière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

-Décide d'acquérir les parcelles ci-dessus au prix de 0.30€ le m² pour les parcelles C 583, C 630, B 115, B 185, C 1111, ZB 102 et ZB 104 et au prix de 1€ le m² pour les parcelles C 520 et C 521.

-Précise que la somme est prévue au budget.

-Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette acquisition et notamment l'acte à intervenir chez Maître Breuil, Notaire à Ceyzériat.

1.3. Syndicat de la Reyssouze : restauration de la Vallière

Monsieur le maire rappelle que le secteur du Vallon des Faulx fait l'objet d'une labellisation au titre des espaces naturels sensibles, et que ce périmètre s'étend sur la zone humide du secteur « de la prairie ». A la demande de la société de chasse, la commune a sollicité le syndicat de la Reyssouze pour étudier la réfection du vannage qui permet d'alimenter les bassins créés par cette dernière.

Un rendu de cette étude a pu être réalisé, lequel met en évidence une question préalable de nature juridique sur l'existence de ces bassins.

De fait, en dehors d'autorisation administrative obtenue lors de cette création, la réfection du vannage pourrait être compromise.

Par contre, le syndicat de la Reyssouze a mis en évidence la nécessité de reprofiler ce secteur de la Vallière, afin que le cours d'eau puisse pleinement s'exprimer dans un cadre naturel. La maîtrise d'ouvrage de cette opération, qui fait l'objet d'une première estimation à hauteur de 160 000 euros, serait assurée par le syndicat de rivière, avec le soutien financier du Département dans le cadre de l'espace naturel sensible.

1.4. Convention avec le CAUE

Monsieur le maire fait part des échanges qui ont eu lieu avec le CAUE, en vue notamment d'un travail prospectif à réaliser pour définir les projets et priorités de la commune, dans le cadre de la prochaine signature de la convention formalisant l'intégration de la commune dans le programme « Petites Villes de Demain ».

Le CAUE a dès lors formalisé une proposition de convention d'accompagnement, qui prendra en compte la mobilisation de 7,5 jours d'intervention du CAUE pris en charge par la CA3B sur son enveloppe annuelle de 30j pour des projets d'intérêt communautaire et de 2 jours d'intervention incluse dans le cadre de l'adhésion de la commune au CAUE.

Cette convention intègre un accompagnement pluriannuel pour la suite de la mise en œuvre de notre projet communal, une fois cette première série d'atelier et de formalisation de votre stratégie mobilité. Elle fera l'objet d'une contribution financière annuelle communale de 4 900 euros.

Le Conseil municipal donne son accord pour la signature de ladite convention.

QUESTION N° 2 – Finances, Bâtiments Communaux, Forêt (C. CARTE)

2.1. SIEA : assemblées des 20 mars et 23 avril

Messieurs POMMERUEL et CARTE rendent compte des assemblées générales du Syndicat d'énergie et de e.communication des 20 mars et 23 avril.

2.2. Commission bâtiments du 27 avril.

Vidéoprotection : Afin d'avoir une orientation sur un choix d'entreprise concernant la maintenance future de nos installations vidéo, 3 entreprises ont été consultées avec le même cahier des charges sur le premier programme, bâtiment public de l'îlot BOUVARD, comprenant 4 caméras. La commission a retenu l'entreprise Moissonnier pour un montant total de 4 600€. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention à hauteur de 50% auprès des services de l'Etat. (délibération n° 2021/33)

Préau école primaire : Un affaissement sensible de la charpente sur les extrémités dû à la conception initiale impose le besoin de renforts par la pose d'un poteau à chaque extrémité ; devis validé de 1250€ par l'entreprise Curt

Rénovation énergétique école primaire : Pour rappel 2 axes principaux avaient été retenus :

*changement des 2 grandes portes d'entrée et d'une classe : l'entreprise retenue après consultation est Habitat Composite pour un montant de 13104€

*réalisation de faux plafond sur le premier étage : une étude complémentaire devra être préalablement effectuée suite à l'alerte donnée par l'architecte sur la fragilité des structures existantes en ossatures bois ; fonction du résultat, il faudrait peut-être revenir à une solution directement sur toiture

En parallèle, les dossiers d'aide, en cours d'instruction pour la région « BAPAURA » et l'agglomération « ACTEE2 » devraient pour ce dernier permettre de prendre en charge ces études complémentaires ; L'ALEC vient faire une présentation détaillée à la commission en mai.

Garderie scolaire primaire : Réfection du lettrage à l'identique sur le bandeau extérieur par l'entreprise Didier signalétique pour un montant de 1486€. Une maquette sera soumise à validation de la commission scolaire.

Mise à jour et suivi des consommations d'eau : Plus de 30 points de livraisons sont répartis sur la commune. Devant la diversité de compréhension d'adressage entre administratif et technique, les fuites répétées pas toujours identifiées, le suivi des relevés pas toujours effectué, des rattrapages de facturation conséquents, il a semblé nécessaire de travailler sur ce dossier et assurer un suivi et contrôle au moins une fois par an. L'ensemble des sites va être désormais normé et mis en ligne

sur un logiciel de suivi avec accès aux historiques et factures. Monsieur Pascal BERTEAUX et Madame Cécile NAGA vont se saisir de ce dossier en :

*créant un plan avec les emplacements de chaque compteur sur la commune et en alimentant un fichier excel annuel, en vérifiant la notion de relève estimée ou réelle ainsi que l'évolution anormale d'une consommation sur la durée du mandat.

Fiche sécurité bâtiments : Création de fiches par bâtiments indiquant l'ensemble des points sécurité tels que : Accès chaufferie, vannes d'arrêt gaz, présence SSI, etc... Ces fiches seront mises au point par Messieurs Romuald RICHONNIER et Ludovic JARNET et intégrées dans les dossiers visites sécurité bâtiments du policier municipal.

Point sur placards salle associations : Madame Claire PONCETY en charge de l'identification des besoins concernant les placards de la salle des associations a fait un retour. Les besoins restent limités en l'état avec quelques attentes.

Néanmoins, avant d'envisager des réattributions d'espace, il faudra réfléchir au positionnement des locaux actuels et particulièrement au devenir du bâtiment PELOUX.

Le règlement cimetière actuel et la proposition d'actualisation sera envoyée à tous
Prochaine réunion le 12/05 18h30 pour présentation dossier ALEC

QUESTION N° 3 - Travaux, voirie, sécurité (A.CARMINATI)

3-1 Points sur les travaux

Un « court métrage » réalisé par Monsieur Sébastien THEVENARD et Madame Gaëlle MICHAUD sur les travaux en cours et réalisés récemment est présenté au conseil :

Place des Anciens combattants, Rue Joseph Bernier, Lavoir de Tréconnas, Fontaine des Métras et Chemin du Four, Trottoir route des Soudanières, Place «Salette » et Vallon des Faulx. Acquisition d'une nouvelle balayeuse.

3-2 Patrimoine de proximité :

Madame Claire PONCETY présente le calendrier prévisionnel d'intervention sur les différents monuments.

3-3 Vallon des Faulx : gestion des déchets

Monsieur CARMINATI présente la proposition de travaux pour la mise en valeur du site classé : Remise en état des marches, remplacement des passerelles et installation d'une table supplémentaire de pique-nique.

Le conseil municipal donne son accord pour la suppression des poubelles sur le site.

3-4 Journée sécurité routière

Le Conseil municipal des enfants organise le samedi 12 juin une grande journée sur la sécurité routière.

3-5 Syndicat Bresse Suran Revermont

Monsieur Jean-Jacques BOURGIER présente le compte rendu du comité syndical du 01 avril.

QUESTION N°4 - Urbanisme (C. POMMERUEL)

4-1 Commission urbanisme du 26 avril

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demande en date du 30 mars 2021 de Christophe EVIEUX
Sur un terrain situé 2 rue Jean Jaurès
Parcelle(s) N° 792 Section AL située(s) en zone UAc
D'une superficie totale de 97 m²
Pour la restauration d'une ancienne habitation

Demande en date du 30 mars 2021 de Michel GONIN
Sur un terrain situé 572 route de revonnas
Parcelle(s) N° 384 Section AK située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1996 m²
Pour la construction d'un garage

Demande en date du 09 avril 2021 de Hervé BOUVET
Sur un terrain situé 258 route de Jasseron
Parcelle(s) N° 469 Section AH située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1303 m²
Pour la construction d'un carport

Demande en date du 13 avril 2021 de Sébastien et Sandra DELRIEU
Sur un terrain situé chemin de la Croix de Bois
Parcelle(s) N° 37, 551, 547, 556, 545 & 43 Section AK située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1923 m²
Pour la construction d'une maison d'habitation

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Demande en date du 22 mars 2021 de Abderrahman EL MATAOUAT
Sur un terrain situé 71 impasse du Cep
Parcelle(s) N° 457 Section AK située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 798 m²
Pour la construction d'une piscine

Demande en date du 22 mars 2021 de Albert BELAY
Sur un terrain situé 539 route des Soudanières
Parcelle(s) N° 98 Section AD située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1360 m²
Pour la mise en place d'un portail

Demande en date du 22 mars 2021 de Bernard CHEVANU
Sur un terrain situé 81 avenue du Revermont
Parcelle(s) N° 1923 Section A située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1421 m²
Pour l'édification d'un mur de clôture

Demande en date du 22 mars 2021 de Stéphanie BELAY
Sur un terrain situé 541A route des Soudanières
Parcelle(s) N° 97 Section AD située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1172 m²
Pour la mise en place d'un portail

Demande en date du 22 mars 2021 de SAS MARTIN FAMILY
Sur un terrain situé 1 rue Joseph Bernier
Parcelle(s) N° 259 Section AL située(s) en zone UAc
D'une superficie totale de 388 m²
Pour le remplacement de la vitrine du "Café de Ceyzé"

Demande en date du 23 mars 2021 de Jean-Charles VLECK
Sur un terrain situé 267 chemin de Fortunat
Parcelle(s) N° 453 Section AK situé(s) en zone UB
D'une superficie totale de 529 m²
Pour l'édification d'un abri de jardin

Demande en date du 25 mars 2021 de Justine & Alexandre BESSON
Sur un terrain situé 1 rue Jaÿr
Parcelle(s) N° 302, 303, 306 & 307 Section AL située(s) en zone UAc
D'une superficie totale de 5292 m²
Pour la modification des façades

Demande en date du 29 mars 2021 de Valérie BLANC
Sur un terrain situé 294 chemin de Saumont
Parcelle(s) N° 1028 Section D située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1754 m²
Pour la modification d'ouvertures

Demande en date du 29 mars 2021 de Alison BERSOT
Sur un terrain situé 292 chemin du Colombier
Parcelle(s) N° 473 Section AL située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1505 m²
Pour la construction d'une piscine

Demande en date du 30 mars 2021 de SCI RICHER
Sur un terrain situé 386 ZA Domagne
Parcelle(s) N° 1860 Section A située(s) en zone UXd
D'une superficie totale de 2000 m²
Pour la création d'une ouverture en façade sud

Demande en date du 07 avril 2021 de Yvan NIGRA
Sur un terrain situé 112 rue du Pressoir
Parcelle(s) N° 59 & 58 Section AH située(s) en zone UAa
D'une superficie totale de 1135 m²
Pour l'édification d'un abri de jardin

Demande en date du 07 avril 2021 de Yvan NIGRA
Sur un terrain situé 112 rue du Pressoir
Parcelle(s) N° 59 Section AH située(s) en zone UAa
D'une superficie totale de 395 m²
Pour le ravalement de la façade

Demande en date du 08 avril 2021 de GAGNARD Ludovic et GUYENNON Charline
Sur un terrain situé 252 route de Revonnas
Parcelle(s) N° 65 & 537 Section AK située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 750 m²
Pour l'édification d'un abri de jardin

Demande en date du 08 avril 2021 de Corentin BERNARDINIS
Sur un terrain situé 350 route de Revonnas
Parcelle(s) N° 72 Section AK située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 829 m²
Pour la construction d'une piscine

Demande en date du 13 avril 2021 de CA BASSIN BOURG EN BRESSE
Sur un terrain situé Zone des Plans
Parcelle(s) N° 157 & 124 Section ZA située(s) en zone UX
D'une superficie totale de 14082 m²
Pour division foncière

Demande en date du 14 avril 2021 de Henri FAVROT
Sur un terrain situé 425 chemin de Saumont
Parcelle(s) N° 1055 Section D située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1260 m²
Pour l'édification d'une piscine

Demande en date du 15 avril 2021 de Philippe REYMONDON
Sur un terrain situé 7 allée des Erables
Parcelle(s) N° 574 Section AB située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 952 m²
Pour l'édification d'une clôture en limite de voirie

Demande en date du 19 avril 2021 de Luc DELERUE
Sur un terrain situé 15ter avenue du Revermont
Parcelle(s) N° 22 Section AL située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1194 m²
Pour la construction d'une piscine

DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER

Demande en date du 22 mars 2021 de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 655 route de Tréconnas
Parcelle(s) N° 149, 150, 151, 152 Section AC située(s) en zone UAa
D'une superficie totale de 1368 m²
VENTE SCI ICI ET MAINTENANT (MICHOLLET)

Demande en date du 30 mars 2021 de Maître Thierry MANIGAND
Sur un terrain situé 5 rue de l'Avenir
Parcelle(s) N° 331 Section AB située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 757 m²
VENTE FANTAR_LECOCQ

Demande en date du 08 avril 2021 de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 14 rue Jayr
Parcelle(s) N° 301 Section AL située(s) en zone UAc
D'une superficie totale de 220 m²
VENTE MIGUET

Demande en date du 10 avril 2021 de SCP MATHIEU PONS
Sur un terrain situé 72 impasse du Cep
Parcelle(s) N° 462 Section AK située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 756 m²
VENTE PIROUX _ GUICHARD

Demande en date du 13 avril 2021 de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 16 rue Docteur Hudellet
Parcelle(s) N° 234 Section AL située(s) en zone UA
D'une superficie totale de 334 m²
VENTE CLERMIDY _ MEYER

Demande en date du 16 avril 2021 de SCP VIEILLE, TANDONNET, ADRIEN
Sur un terrain situé 368 chemin de Saumont
Parcelle(s) N° 1029 Section D située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1551 m²
VENTE CONSORTS FEUILLOY

QUESTION N°5 - Vie Scolaire et périscolaire (C. TRENTESAUX)

5-1 Commissions scolaire maternelle et élémentaire

Les conseils d'écoles ont eu lieu le 9 mars pour la maternelle et le 26 mars pour l'élémentaire.

Ces 2 conseils ont eu lieu en distanciel par respect du protocole sanitaire.

Les membres de la commission scolaire ont pu y assister mais il nous a été rappelé que les conseils d'école ne sont pas des réunions publiques et que les membres de la commission ne sont pas membres de droit et ne peuvent assister au conseil d'école que sur invitation de la présidente et de la directrice.

Pour la maternelle

Le projet cirque a démarré par une journée où tous les enseignants et les enfants étaient déguisés.

Le spectacle intitulé « sous la neige » initialement prévu à Servas a eu lieu dans chaque classe soit 4 représentations afin de respecter le protocole sanitaire. Le spectacle était de grande qualité et très agréable.

Une série d'ateliers ont pu avoir lieu (jonglage avec différents objets) animée par l'école du cirque ETAC. La conclusion de ce projet doit avoir lieu avec de petites représentations dans chaque classe, qui seront probablement filmées et retransmises aux parents, les parents ne pouvant assister à ces spectacles.

Toutes les classes ont pu assister à la fête du court-métrage à la médiathèque.

Vu le peu de sorties scolaires possibles cette année, la coopérative scolaire a un solde positif ce a permis de financer la semaine du goût. Elle pourra également participer au projet cirque si nécessaire. (Aucune subvention n'a été demandée)

Un rendez-vous est prévu la semaine prochaine avec les chargés de mission de la plate-forme agri local 01. Bien évidemment le cuisinier participera à cette rencontre.

Conseil d'école élémentaire

Un point sur les effectifs : Prévision de 183 élèves à la rentrée 2021 contre 193 à la rentrée précédente. Donc pas de fermeture à la rentrée comme prévu.

Les exercices de PPMS risques majeurs et incendies se sont bien déroulés.

Les consignes sanitaires en vigueur sont bien respectées ; un agent municipal est attiré à la désinfection des locaux (poignées de portes, rampes d'escalier...) toute la journée et les normes au restaurant scolaire sont strictement appliquées.

Suite au sondage réalisé sur le maintien ou non des rythmes scolaires actuels : à savoir la semaine de 4 jours ou 4 ½ jours, 90% des voix ont été favorables au maintien à 4 jours.

Suite à la fermeture des piscines à Bourg la CA3B a proposé l'intervention de maîtres-nageurs pendant le temps méridien. La commune a donc bénéficié de deux maîtres-nageurs les mardis et jeudis de 12h à 14h pendant 3 semaines pour organiser des activités de plein air. Ces interventions ont été très appréciées par le personnel, les enfants et les parents.

Les maîtres-nageurs ont eux aussi appréciés la grande cour et sa structure ainsi que le matériel mis à disposition.

La proposition a été renouvelée. Deux maîtres-nageurs viendront de nouveau les 4 et 6 Mai.

Pour la garderie, nous avons des remarques récurrentes des parents sur l'encadrement. Avec Magali nous avons eu des entretiens avec les différentes personnes, et depuis le 4 mai il y a quelques changements dans l'organisation : Madame Tavernier s'occupe de la garderie avec Madame Monnot et Madame Vitteau fait quelques heures de ménage à l'école élémentaire. Ces changements se sont faits en concertation avec les intéressées. Madame Trentesaux remercie Madame Sylvie Polizzi pour l'avoir aidée à remplacer les effectifs manquants avant les vacances sur le temps méridien.

Projets d'école

- Projet Cirkdanse pour les CE, projet financé par le théâtre de Bourg-en –Bresse
- Projet mémoire pour les CM avec la présentation de la vie d'un poilu de la commune.
- Projet foot pour le cycle 2. Chaque classe bénéficie de 6 séances avec des intervenants à Domagne ; une subvention de 500 € a été versée par la commune pour soutenir ce projet.
- Projet billes : un circuit billes a été financé en partie par la vente d'objets décoratifs pour Noël réalisés par les élèves et par une subvention de l'OCCE. Ce circuit a été installé par Monsieur Rivoire pendant les vacances de février.
- Projet musical « bas les masques » : suite au protocole sanitaire il n'y aura pas de spectacle mais une restitution filmée.

Les séances piscines ainsi que les sorties théâtrales ont été annulées.

Les parents souhaitent une salle pour organiser l'aide aux devoirs le soir avec un intervenant spécialisé bénévole à recruter.

La commission indique que ce n'est pas le rôle de la mairie d'organiser l'aide aux devoirs. Nous attendons un projet abouti avec le nom des personnes qui encadreraient ce projet, la fréquence, le nombre d'enfants concernés.... Est-ce qu'une nouvelle association porterait ce projet ?

Côté travaux : Les fenêtres et les portes ont été réparées par les menuiseries du Revermont

Les panneaux de liège demandés sont presque terminés grâce à Ch. Rivoire

Le nez de marche de la nouvelle terrasse a été transformé.

QUESTION N°6 – SPORT (C. TAVEL)

6-1 Covid et vie associative

Madame Cécile Tavel fait le point sur les activités associatives, toujours fortement perturbées par les contraintes sanitaires.

Elle rappelle que les gymnases et salles réservées aux activités sportives restent à ce jour interdites d'accès. Des dérogations sont par contre possibles pour les activités de plein air.

QUESTION N°7 Associations culturelles, actions patrimoniales, événementiel **(I. FRANCK)**

La commission s'est réunie le 13/04/2021 en présence de Didier Santon représentant le Comité d'Initiative

1 Point Street Art

A ce jour une grande partie des artistes prévus pour la journée du 19/09/2021 est validée par la commission.

Les confirmations écrites vont être envoyées semaine prochaine avec Clause COVID pour retenir les artistes

Il reste à finaliser les prestations musicales de la Batucada et de l'Union musicale de Ceyzériat

Le Comité d'Initiative installera un Street Food pour la journée devant la cave des Chartreux, et aidera à l'installation de la manifestation
Les devis pour la campagne de communication sont en cours (flyers, parutions presse)

Le démarchage auprès des entreprises et commerçants de Ceyzériat ont reçu un succès inattendu grâce à Mesdames Claire Poncétý et Sylvie Polizzi que Madame Franck remercie pour leur investissement. Elles ont récolté à ce jour 2000€ d'encarts publicitaires permettant de réduire d'autant le coût de la manifestation. Les chèques ont été donné au Comité d'initiative qui prendra en charge le paiement des artistes

Reste à finaliser les emplacements et horaires de passage des animations.

2 Commémoration du 8 mai

La commémoration du 8 mai aura lieu à 11h30 devant le Monuments aux Morts. Le nombre de participants sera en fonction des conditions sanitaires en vigueur.

Une exposition préparée par François et Françoise DUFOUR sera installée dans l'ancienne bibliothèque ou salle des associations en mémoire des 2 déportés originaires de notre village Marius Mellet et Georges Favre. Une recherche est en cours pour retrouver les familles des descendants.

3 Visites patrimoniales estivales de l'Office du Tourisme

L'office du Tourisme a renouvelé et validé 2 visites de notre village

- Mercredi 7 juillet 2021 : Le village de Ceyzériat se raconte de 14h30 à 17h
- Mercredi 4 août 2021 : Balade découverte de Tréconnas au Mont July

QUESTION N° 8 – Questions diverses

4.1. Modification du tableau des emplois permanents -recrutement d'un policier municipal . (délibération N°21/34)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que Monsieur Klein a été recruté en tant que policier municipal et prendra ses fonctions au 01 juin 2021.

Il convient de modifier le tableau des emplois permanents afin de pouvoir recruter l'agent sur son grade actuel.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de modifier le tableau des emplois permanents en ce sens que le policier municipal sera recruté sur le grade d'emploi des chefs de service de police municipale.

4.2 Scrutins des 20 et 27 juin

Monsieur le Maire rappelle que les élections départementales et régionales auront bien lieu les 20 et 27 juin prochain et fait part des informations reçues pour l'organisation liées aux circonstances sanitaires.

4.3. Demandeurs d'emplois

		H	F	Indemnisables	Non indemnisables
Total	133	68	65	118	15

La prochaine séance du Conseil municipal est fixée au jeudi 27 mai 2021 à 19 h au Centre festif.

Le Maire,

Les Adjoints,

Les Conseillers,